

Cycle III amateur :
Certificat d'Études Musicales (CEM)
DOMINANTE JAZZ VOCAL
Durée de 2 ans (minimum) à 4 ans – 300 heures minimum

A l'entrée dans le cycle, le service scolarité ouvre un livret informatique sur la base duonet du CRR, document que l'élève peut compléter et modifier par extranet tout au long de son parcours.

		heures			année	Validation
		total	hebdo	an	nombre	
Module principal de pratique collective (en petit et/ou en grand ensemble)		132				
UE I.1	Répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève comportant une part de création	99	1.5	49.5	2	Examen
UE I.2	Répertoires du patrimoine et mise en situation					
UE I.3	Groupe improvisation	33	1	33	1	CC
Module associé de pratique individuelle		49.5				
UE II.1	Dans le répertoire spécifique de l'élève comprenant Technique vocale spécifique (pour les chanteurs)	49.5	0.75	24.75	2	Examen
UE II.2	Dans une esthétique voisine					
UE II.3	Dans une autre esthétique					
Module complémentaire de formation et de culture musicales		119				
UE III.1	Ear training III.1	49.5	1.5	49.5	1	Examen
UE III.2	Histoire du jazz	49.5	1.5	49.5	1	Examen
UE III.3	Participation projet CRR/MAO	20				CC
TOTAL		301 h				

Evaluation terminale de l'unité d'enseignement dominante (UE) du CEM

- Contrôle continu (sur 5)
Notation par le conseil d'enseignants de l'élève qui s'appuie sur le livret, ce dernier attestant de son travail, des objectifs réalisés et de son implication au sein du CRR.
- Examen (sur 5)
L'élève présente un programme de 15 mn devant jury comportant un spécialiste de la discipline.
- Projet personnel (sur 5)
Il est créé et construit en autonomie par l'élève, puis présenté en cours de cycle dans le cadre de manifestations spécifiques appelées *A vous de jouer*.

L'UE de dominante du CEM est obtenue à partir de 9/15.

Le maintien de l'élève dans l'établissement est conditionné au respect des cursus. Tout élève absent à une audition, un concert ou un examen et non excusé pourra être exclu après avis des enseignants. Trois avertissements entraînent la radiation définitive.

Classe préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) :
DOMINANTE JAZZ VOCAL
Durée de 2 à 4 ans – 750 heures

		heures			année
		total	hebdo	an	nombre
Module principal de pratique collective		280.5			
UE I.1	Répertoire dans l'esthétique spécifique de l'élève comportant une part de création, Répertoires du patrimoine et mise en situation	148.5	1.5	49.5	3
UE I.2	Atelier d'improvisation ou soirée bœuf				
UE I.3	Grand ensemble de pratique ou groupe MAA	33			
Module associé de pratique individuelle (dans diverses esthétiques)		90.75			
UE II.1	Dans le répertoire spécifique de l'élève comprenant Technique vocale spécifique (pour les chanteurs) dans une esthétique voisine et dans une autre esthétique	74.25	0.75	24.75	3
UE II.2	Instrument d'accompagnement pédagogie de groupe (piano, batterie, percussions, guitare)				
UE II.2	Instrument d'accompagnement pédagogie de groupe (piano, batterie, percussions, guitare)	16.5			1
Module complémentaire de formation et de culture musicales		379.5			
UE III.1	Harmonie	99	1.5	49.5	2
UE III.2	Arrangement	99	1.5	49.5	2
UE III.3	MAO (sur 6 mois)	16.5			
UE III.4	Technique de sonorisation : production et traitement du son, informatique musicale, notion d'acoustique	16.5			
UE III.5	Histoire du jazz	99	1.5	49.5	2
UE III.6	UE au choix	49.5			
Information sur les formations et les métiers de la musique *		33			
TOTAL		784 h			

L'étudiant sera obligé de présenter une entrée dans un établissement d'enseignement supérieur au plus tard lors de la troisième année du cursus.

Une attestation de fin d'études sera délivrée, détaillant les acquis de la formation suivie au CRR d'Annecy/Pays de Savoie. Un diplôme national est en cours de réflexion au ministère de la culture et devrait être proposé pour la rentrée 2020. Les modalités d'obtention seront alors communiquées à tous les étudiants.

DÉPARTEMENT
MUSIQUES ACTUELLES
PÔLE JAZZ



Jazz vocal

NOTICE PÉDAGOGIQUE



Conservatoire (CRR)

Annecy // 10 Rue Jean-Jacques Rousseau / 04 50 33 87 18

Cran-Gevrier // 24 avenue Germain Perréard / 04 50 57 14 40

Seynod // 84 avenue des Neigeos / 04 50 63 52 52

www.crr.annecy.fr



CONDITIONS D'ACCÈS :

Les dates d'inscriptions et les tarifs sont disponibles sur le site internet du CRR d'Annecy et sur le *Guide des enseignements & des pratiques* de l'année scolaire en cours.

Les droits annuels de scolarité sont acquittés en 3 fois. Tout désistement de l'élève postérieur au 15 octobre engage le paiement intégral des frais de scolarité annuels.

DÉBUTANTS :

12 ans minimum

Ouvert aux débutant et non débutants : Tests d'entrée début septembre (programme libre). Donner la liste des morceaux travaillés au cours des deux dernières années. Les nouveaux élèves sont accueillis dans la limite des places disponibles.

PRÉSENTATION DES CYCLES :

Les répertoires travaillés dans les différents cours font appel aux différentes époques de l'histoire du jazz ou des musiques actuelles.

Pour les élèves en dominante guitare basse jazz et guitare jazz, le projet personnel de l'élève est essentiel pour définir la formation.

➤ Cycle I et II (détail temps de cours tableau à droite)

Le cycle s'organise en fonction de la progression propre à chaque élève. C'est une période qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation que l'on a préalablement définis. La durée des Cycles I et II est de 3 à 5

À l'intérieur des deux cycles il n'y a pas d'examen. Pour passer dans le cycle supérieur, l'élève est évalué en contrôle continu, auquel s'ajoute une épreuve devant jury. À la fin du Cycle I, les notes de contrôle continu sur l'ensemble du cycle comptent pour 60% et la note de l'examen pour 40%.

À la fin du Cycle II, l'élève peut présenter le Brevet d'études musicales (BEM) qu'il obtient après avoir validé les épreuves de formation musicale et d'instrument ou voix, et avec la prise en compte pour 50% de sa note de contrôle continu

➤ Cycle III (détail temps de cours tableau à droite)

A l'issue du cycle II, l'élève qui souhaite poursuivre son apprentissage peut s'orienter vers :

Le cycle III amateur diplômé (détails au dos de la notice)

Il existe plusieurs filières de Cycle III amateur. Au cours du cycle CEM, possibilité de passer l'examen d'entrée en CPES.

ou

Les classes préparatoires à l'enseignement supérieur (CPES) (détails au dos de la notice)

Ouvertes aux élèves souhaitant s'engager dans une carrière professionnelle musique, danse, théâtre.

Entrée commune Arc Alpin sur examen devant jury extérieur en octobre ou juin de l'année précédente (en fonction des disciplines) : une prestation de 15 minutes, composée d'au moins

deux œuvres, ou extraits d'œuvres, d'esthétiques différentes, dont une au moins doit être postérieure à 1950.

+ épreuve de culture et formation musicale (mise en loge de 45 minutes) suivie d'un entretien.

Formations non diplômantes

➤ Parcours personnalisé

A l'issue de la deuxième année de cycle II validée en formation musicale, un *parcours personnalisé* (cursus non diplômant basé sur la pratique collective – 11 h de soutien instrumental dans l'année) doit être demandé à la direction par écrit. Une réintégration dans le cursus diplômant est possible.

➤ Formation continuée (post BEM)

Approfondissement de connaissances et/ou de pratique pour musicien amateur. Cursus non diplômant basé sur la pratique collective. Il doit être demandé à la direction par écrit.

Formulaire disponible auprès du service scolarité. L'élève devra renouveler chaque année sa demande par écrit pour poursuivre dans le dispositif.

Cycle	Horaire hebdo instrument	Examens, contrôles et diplômes
Cycle I (à partir de 12 ans : durée de 3 à 5 ans. Disciplines et UV obligatoires : Guitare basse et Contrebasse Jazz : Voix + FM + groupe jazz ou batucada Guitare Jazz : Instrument + FM + groupe jazz		
Cycle I/1	Dominante : 1h à 2 élèves FM : 1h30 Pratique Collective : 1h30	Contrôle continu
Cycle I/2		
Cycle I/3		
Cycle I/4		
Cycle I/5		
Passage en Cycle II possible sur contrôle continu et examen de fin de cycle		
Cycle II : durée de 3 à 5 ans. Disciplines et UV obligatoires : Voix + Ear training + groupe jazz Guitare Jazz : Instrument + Ear training + groupe jazz		
Cycle II/1	Dominante : 1h à 2 élèves Ear training : 1h30 Pratique Collective : 1h30	Contrôle continu
Cycle II/2		
Cycle II/3	Dominante : 1h30 à 2 élèves Ear training : 1h30 Pratique Collective : 1h	BEM sur contrôle continu et examen de fin de cycle Passage en cycle III ou CPES
Cycle II/4		
Cycle II/5		
Cycle III amateur : de 2 à 4 ans. Modules et UE obligatoires : cf. tableau au verso		
	45 mn en individuel	CEM
CPES : durée de 2 à 4 ans. Modules et UE obligatoires : cf. tableau au verso		
	45 mn en individuel	

Il n'existe pas de perfectionnement instrumental au CRR après le CEM, hormis pour les élèves qui n'auraient pas encore validé leur baccalauréat, ceux-ci intègrent une formation continuée, avec suivi de 2 pratiques collectives obligatoires. En revanche, il est possible d'intégrer des groupes pour poursuivre une pratique amateur : chœurs, groupes musique actuelle ou jazz, orchestres, ...).